

MAIRIE DE RONGÈRES

03150

Conseil municipal du 2 mars 2018

Compte-rendu de séance

L'an deux mil dix-huit, le **2 mars**, le Conseil Municipal de la Commune de RONGERES, légalement convoqué le 26 février 2018 s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Madame Michelle BERTHIER**, Maire.

Etaient présents : Lionel CHIGNOL, Isabelle de CHAVAGNAC, Chantal DESSERT, Nathalie GADET, Philippe GENIN, Brigitte MAITRE, Michel MAITRE, Christophe MINET, Catherine PISSOCHET, Olivier PISSOCHET, Laurent POURRET, Hervé POIGNÉ, Dominique VERDIER

Etaient absents excusés : Bertrand GAUTHIER

Pouvoir donné à Michelle BERTHIER par Bertrand GAUTHIER

Le Conseil Municipal désigne Nathalie GADET, secrétaire de séance et Béatrice GAY, secrétaire auxiliaire

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire fait un discours d'accueil pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux élus dès le 1^{er} tour de l'élection municipale partielle complémentaire du 25 février 2018 et leur présente ses félicitations pour les scores obtenus.

Elle fait part du positionnement actuel de la collectivité sur divers dossiers tels que l'aménagement et l'embellissement des espaces, les travaux sur le bâti communal, les réglementations en vigueur concernant l'utilisation des produits phytosanitaires ou bien encore le développement du périscolaire avec le soutien financier récent de la CAF.

Avant d'aborder l'ordre du jour, madame le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 22 février aux conseillers municipaux en fonction à ce moment-là.

☞ Approbation à l'unanimité du compte rendu du 22 février 2018.

Puis elle propose le rajout de deux questions diverses à cette séance :

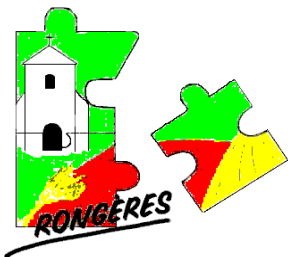
- Problème des étourneaux au Quartier des Bontemps,
- Divagation de chiens, rue de la Jarrye.

Le conseil municipal réuni en totalité donne son accord à l'unanimité pour le rajout de ces deux questions diverses à la séance du jour.

Validation des adjoints en place suite à l'élection municipale partielle complémentaire

→ Considérant l'article L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire demande la validation des adjoints en place au Conseil Municipal réuni, suite au déroulement de l'élection municipale partielle complémentaire du 25 février 2018 et à l'élection de 7 nouveaux conseillers municipaux.



MAIRIE DE RONGÈRES

03150

Elle rappelle les adjoints en place et leur fonction :

- Monsieur Olivier PISSOCHET, 1^{er} adjoint
- Madame Isabelle de CHAVAGNAC, 2^{ème} adjointe,
- Monsieur Lionel CHIGNOL, 4^{ème} adjoint.

Après discussion et délibération, à l'unanimité des membres présents, il est acté le maintien des adjoints ci-dessus sur leur fonction.

Maintien du poste d'adjoint vacant

- Considérant l'article L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la démission de Monsieur Christophe DUMOND de la fonction de 3^{ème} adjoint en charge des finances,
- Considérant l'accord de Monsieur le Préfet de l'Allier sur cette démission en date du 8 décembre 2017,
- Considérant l'élection municipale partielle complémentaire du 25 février 2018,
- Vu l'élection de sept nouveaux conseillers municipaux dès le 1^{er} tour,

Madame le Maire demande au Conseil Municipal réuni son accord pour le maintien du poste d'adjoint vacant (3^{ème} adjoint, en charge des finances de la collectivité).

Après discussion et délibération, à l'unanimité des membres présents, il est acté le maintien du poste de 3^{ème} adjoint au Maire, en charge des finances de la collectivité.

Election du 3^{ème} adjoint

- Considérant l'article L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la décision unanime du Conseil Municipal de maintenir le poste vacant de 3^{ème} adjoint,

Mme le Maire propose l'élection de l'adjoint. Elle précise à ce sujet que Michel MAITRE a fait fonction de dès le lendemain de la démission de l'adjoint aux finances ce qui a évité une rupture dans le fonctionnement courant de la collectivité.

Après un appel de candidature, auquel seul Michel MAITRE répond favorablement, il est procédé au déroulement du vote.

1. Election du Troisième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

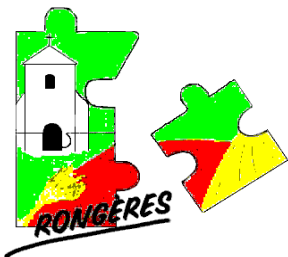
- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Michel MAITRE : 15 (quinze) voix

M. Michel MAITRE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Troisième adjoint au maire.

L'intéressé a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

Délégation de signature au 3^{ème} adjoint

Conformément à la nomination de Michel MAITRE à la fonction de 3^{ème} adjoint en charge des finances de la collectivité, Madame le Maire propose une délégation de signature le concernant pour tous les dossiers ayant trait aux finances.

Après délibération et vote favorable du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, est acceptée la délégation ci-dessus.

Installation des commissions communales

Madame le Maire rappelle les commissions communales en place. Après discussion, le conseil municipal arrête les commissions de la façon suivante :

n°1	personnel et matériels communaux, travaux et bâti communal
n°2	patrimoine, culture, action sociale et vie scolaire
n°3	finances
n°4	environnement, voirie, cimetière, eau et assainissement
n°5	communication, cérémonies, manifestations et vie associative
n°6	appel d'offres
n°7	CCAS

Chaque conseiller se positionne sur les commissions de son choix. Les commissions composées sont les suivantes :

N °1: Personnel et matériels communaux, travaux et bâti communal

Président : Michelle BERTHIER, Maire

Vice- Président : Olivier PISSOCHET, 1^{er} adjoint

Membres :

- Isabelle de CHAVAGNAC
- Bertrand GAUTHIER
- Philippe GENIN
- Michel MAITRE
- Christophe MINET
- Laurent POURRET

N °2: Patrimoine, culture, action sociale et vie scolaire

Président : Michelle BERTHIER, Maire

Vice- Président : Isabelle de CHAVAGNAC, 2^{ème} adjointe

Membres :

- Chantal DESSERT
- Nathalie GADET
- Brigitte MAITRE
- Catherine PISSOCHET
- Hervé POIGNÉ
- Dominique VERDIER

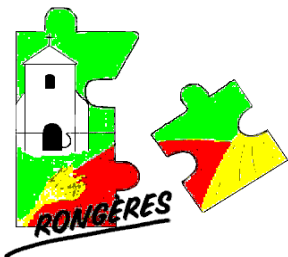
N °3: Finances

Président : Michelle BERTHIER, Maire

Vice- Président : Michel MAITRE, 3^{ème} adjoint

Membres :

- Lionel CHIGNOL
- Bertrand GAUTHIER
- Philippe GENIN
- Christophe MINET
- Olivier PISSOCHET
- Hervé POIGNÉ
- Laurent POURRET

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

N °4: Environnement, cimetière, voirie, eau et assainissement**Président :** Michelle BERTHIER, Maire**Vice- Président :** Lionel CHIGNOL, 4^{ème} adjoint**Membres :**

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| - Isabelle de CHAVAGNAC | - Chantal DESSERT |
| - Nathalie GADET | - Bertrand GAUTHIER |
| - Philippe GENIN | - Brigitte MAITRE |
| - Michel MAITRE | - Christophe MINET |
| - Olivier PISSOCHET | - Hervé POIGNÉ |
| - Laurent POURRET | - Dominique VERDIER |

N °5: Communication, cérémonies et manifestations et vie associative**Président :** Michelle BERTHIER, Maire**Vice- Président :** Isabelle de CHAVAGNAC, 2^{ème} adjointe**Membres :**

- | | |
|--------------------|---------------------|
| - Chantal DESSERT | - Nathalie GADET |
| - Philippe GENIN | - Brigitte MAITRE |
| - Christophe MINET | - Dominique VERDIER |

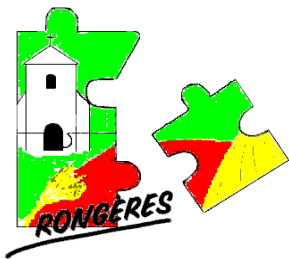
N °7: Appel d'Offres**Président :** Michelle BERTHIER**Vice- Président :** Michel MAITRE, 3^{ème} adjoint**Membres :**

- | | |
|---------------------|---------------------|
| - Lionel CHIGNOL | - Philippe GENIN |
| - Christophe MINET | - Olivier PISSOCHET |
| - Hervé POIGNÉ | - Laurent POURRET |
| - Dominique VERDIER | |

Après délibération et vote favorable, à l'unanimité des membres présents, le Président, les Vice-Présidents ainsi que les divers membres sont élus dans les commissions ci-dessus.

Désignation des délégués aux différents syndicats et comités

<u>SIVOM</u>		<u>SICTOM</u>	
Lionel CHIGNOL, Michel MAITRE	Délégués titulaires	Michel MAITRE	Délégué titulaire
Olivier PISSOCHET	Délégué suppléant	Lionel CHIGNOL	Délégué suppléant
<u>SDE 03</u>		<u>Commission Evaluation Transferts de charges</u>	
Bertrand GAUTHIER	Délégué titulaire	Michel MAITRE	Délégué titulaire
Isabelle de CHAVAGNAC	Délégué suppléant	Laurent POURRET	Délégué suppléant
<u>CNAS</u>		<u>Commission Intercommunale d'Accessibilité</u>	
Hervé POIGNÉ	Délégué des élus	Michel MAITRE	Délégué titulaire
Béatrice GAY	Déléguée des agents	Christophe MINET	Délégué suppléant
<u>Club de natation</u>		<u>Commission Intercommunale des Impôts</u>	
Olivier PISSOCHET	Délégué	Michel MAITRE	Délégué titulaire
		Christophe MINET	Délégué suppléant

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

Madame le Maire informe également des commissions auxquelles les conseillers peuvent prendre partie prenante au sein de la communauté Entr'Allier Besbre et Loire. Chacun demande un peu de temps pour réfléchir et en prendre connaissance avant de se positionner.

Questions diverses**Population d'étourneaux - quartier des Bontemps :**

Lionel CHIGNOL informe que la Mairie a été saisie du problème par mail de la part d'Alain MATTELY. Réponse lui a été faite que l'étourneau ne relevait pas des espèces nuisibles et qu'à ce titre, la Mairie n'était pas compétente pour intervenir directement. Avant la fermeture de la chasse, le 28/02, il lui a été conseillé de s'adjoindre l'aide de chasseurs afin de pratiquer des tirs. Après cette date, il faut saisir le service environnement de la Direction Départementale des Territoires. Cela a été chose faite avec un courrier de Mme Céline GROSJEAN domiciliée aux Bontemps. Ce courrier, déposé à la DDT, a permis de solliciter une battue administrative auprès de la Préfecture. Le dossier est donc en cours de règlement et la battue, organisée par un lieutenant de louveterie, devrait se faire tout prochainement à la tombée de la nuit, au moment où les volatiles rentrent au nid.

Divagation de chiens - rue de la Jarrye :

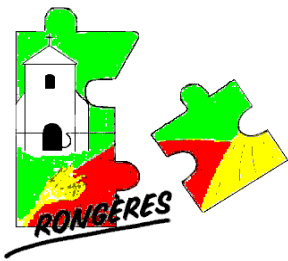
Il a été signalé très récemment en mairie un nouveau problème avec des chiens divaguant sur la voie publique sans maître, rue de la Jarrye. Sans aide extérieure, la personne aurait pu être gravement attaquée. C'est un problème qui doit être traité car les riverains et voisins de la rue la contournent de façon à ne pas avoir à faire aux chiens concernés. Des plaintes ont déjà été déposées et Mme le Maire atteste avoir rencontré le propriétaire à son domicile afin qu'il veille à ce que ses chiens ne sortent pas.

Christophe MINET précise que ce fait dépend des pouvoirs de police du Maire. C'est au Maire d'appeler les services de fourrière afin de faire enlever les animaux « d'autorité », ce qui représente un certain coût et il faut être sûr que les animaux soient toujours à portée de main lorsque la fourrière arrive... Il confirme que la Gendarmerie n'est pas compétente en la matière et ne peut que mettre des amendes aux propriétaires pour divagation d'animaux.

Madame le Maire informe de son souhait de rencontrer de nouveau le propriétaire afin de lui exposer une nouvelle fois le problème rencontré par la population vis-à-vis de ses animaux. En effet, un sentiment de peur s'est installé, justifié par des morsures passées. Elle recontactera aussi la gendarmerie à ce sujet.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été évoqués, la séance est levée à 20 h 30.

Les membres du Conseil Municipal sont enfin conviés à prendre place pour la photo à paraître sur
La Montagne par Mme BRUNET



MAIRIE DE RONGÈRES
03150

<u>Le Maire</u> Michelle BERTHIER	Lionel CHIGNOL	Isabelle de CHAVAGNAC
Chantal DESSERT	Nathalie GADET	Bertrand GAUTHIER <i>Absent - pouvoir à Michelle BERTHIER</i>
Philippe GENIN	Brigitte MAITRE	Michel MAITRE
Christophe MINET	Catherine PISSOCHET	Olivier PISSOCHET
Hervé POIGNÉ	Laurent POURRET	Dominique VERDIER